ALLOCATIONS FAMILIALES
les Caf en Île-de-France

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

N°75-Novembre 2020

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

LES ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

EN ÎLE-DE-FRANCE AU 31 DÉCEMBRE 2019

La population couverte par le Rsa en Île-de-France en décembre 2019

Taux régional 5,4%

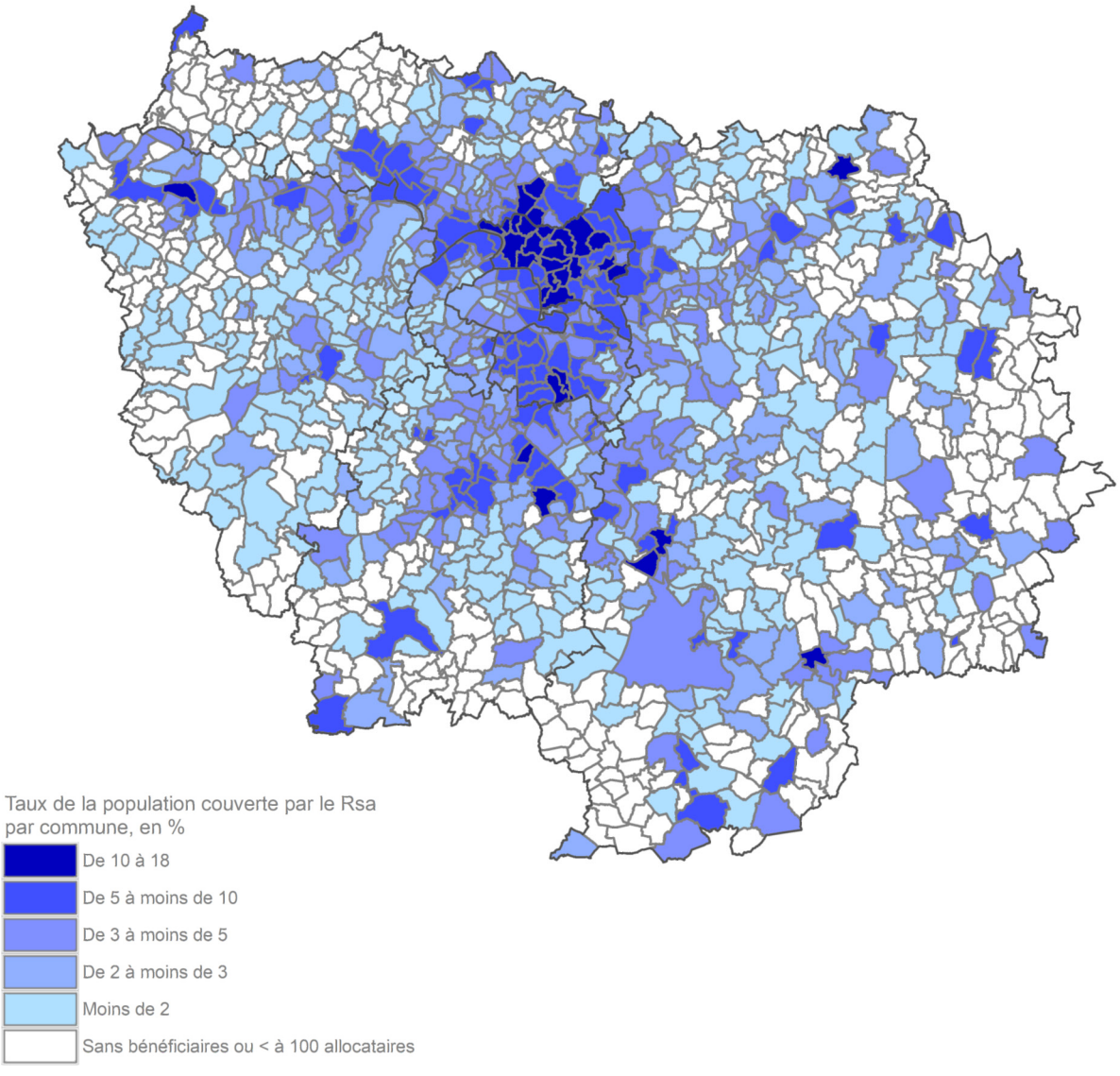

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 & Insee, RP 2016

Plus de 343 200 foyers résidant en Île-de-France bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa socle), versé par les caisses d'allocations familles (Caf) de la région au 31 décembre 2019. Entre juin et décembre 2019 le nombre de bénéficiaires connaît une croissance de + 1,4 %. En glissement annuel, ce nombre, de bénéficiaires a également augmenté de 1,2 % entre décembre 2018 et décembre 2019, alors que cette évolution au niveau national est moindre (+ 0,4 %). (1)

Au cours du dernier semestre 2019, les Caf franciliennes ont versé 173,6 millions d'euros au titre du Rsa, contre 169,9 millions d'euros un an auparavant. Les masses financières ont ainsi progressé de + 2,4 % en un an. Au niveau national, l'évolution des masses financières est également moins importante (+ 0,2 %).

En Île-de-France au titre du mois de décembre 2019, le Rsa socle est versé à plus de 343 200 allocataires, soit 653 100 personnes couvertes par ce dispositif, ce qui représente 5,4 % de la population totale d'Île-de-France (2).

En décembre 2019, le nombre d'allocataires bénéficiaires du Rsa enregistre une hausse de 1,4 % par rapport à juin 2019. Cette évolution concerne l'ensemble des départements franciliens. Cependant, le département des Yvelines a subi la croissance la

Tableau 1 – Répartition des bénéficiaires du Rsa socle, en Île-de-France, par département, au 31 décembre 2019

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val d'Oise	Île-de-France
Seulement Rsa socle	51 812	25 629	72 950	36 972	23 572	19 284	23 021	29 002	282 242
Rsa socle + Prime d'activité	11 762	5 568	12 869	7 719	6 182	5 235	5 655	6 002	60 992
Total Rsa socle	**63 574**	**31 197**	**85 819**	**44 691**	**29 754**	**24 519**	**28 676**	**35 004**	**343 234**
dont Rsa majoré	3 530	2 585	8 728	4 239	4 236	2 705	4 087	4 260	34 370
dont Rsa jeunes	13	13	10	11	12	13	13	6	91
Personnes couvertes par le Rsa	**96 472**	**54 657**	**177 525**	**84 733**	**61 020**	**46 412**	**59 293**	**73 036**	653 148
Évolution du 30/06/2019 au 31/12/2019 en % (*)	0,8	1,6	1,1	1,8	1,2	3,2	2,0	0,9	1,4

*Évolution semestrielle du Rsa.
Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019.
Lecture : Au 31 décembre 2019, le nombre d'allocataires parisiens bénéficiaires du Rsa socle s'établit à 63 574.

Les foyers allocataires peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle en fonction de leurs ressources. Près de 61 000 foyers sont concernés par ce cumul, soit 17,8 % de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa socle (cf. tableau 1).

plus importante, avec + 3,2 %; puis les départements de l'Essonne, du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine supportent aussi une croissance d'environ + 2 %, supérieure à la moyenne régionale. Les quatre autres

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires du Rsa socle en fin de semestre y inclus « septembre 2019 » et évolution en glissement annuel (en %)

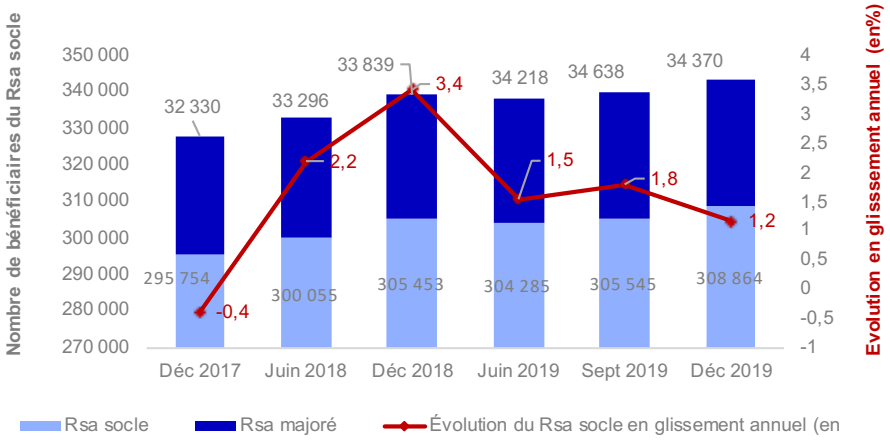

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de décembre 2017 à décembre 2019.
Lecture : En décembre 2019, 34 370 allocataires franciliens sont bénéficiaires du Rsa majoré.

(1) S. Cazain, « Le revenu de solidarité active fin décembre 2019 », *Rsa conjoncture*, n °29, avril 2020
(2) Les données utilisées dans cette publication proviennent du recensement de la population de 2017.

départements franciliens ont subi une croissance moindre, notamment Paris et le Val-d'Oise avec respectivement + 0,8 % et + 0,9 %.

En glissement annuel, le nombre de bénéficiaires du Rsa socle poursuit sa progression, mais dans une moindre mesure que celle des trimestres précédents, avec + 1,2 % entre décembre 2018 et décembre 2019 (cf. figure 1).

cours du dernier semestre 2019. Cette croissance tient compte du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et du nombre de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur cette période.

En décembre 2019, près de 89 400 foyers sont dénombrés en tant qu'entrants dans le dispositif Rsa depuis juin 2019 (cf figure 2). Ce flux d'entrants est plus marqué au cours du second semestre avec plus

Figure 2 – Nombre d'entrants dans le dispositif Rsa socle selon leur droit à la prime d'activité en fin de semestre (en milliers)

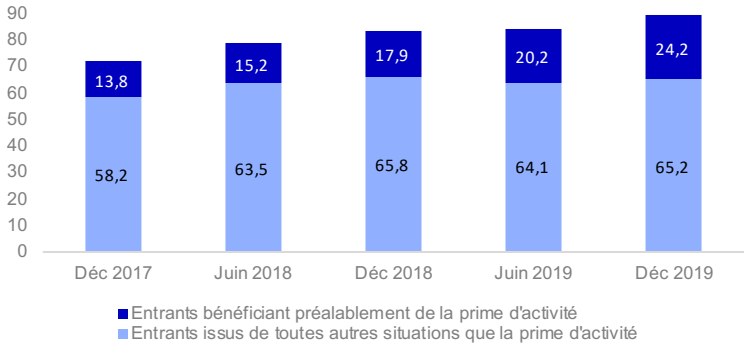

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de décembre 2017 à décembre 2019.
Lecture : En décembre 2019, le nombre d'entrants au Rsa socle issus de toutes autres situations que la prime d'activité s'établit à 65 200 en Île-de-France.

Cette évolution annuelle concerne l'ensemble des foyers bénéficiaires, qu'ils perçoivent ou non une majoration de leur allocation (3). En ce qui concerne les bénéficiaires du Rsa majoré, leur nombre augmente de manière légèrement plus significative avec + 1,6 % en glissement annuel contre + 1,1 % pour les bénéficiaires du Rsa socle. Cette tendance est plus prononcée en septembre 2019, avec + 1,6 % en glissement annuel pour les bénéficiaires du Rsa socle contre + 3,5 % pour ceux du Rsa majoré.

Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle augmente de plus de 4 700 foyers, sur la région francilienne, au

de 5 000 entrants comparé au semestre précédent (84 300 entrants au cours du premier semestre 2019). Cette croissance est encore plus significative, comparativement aux données du mois de décembre 2018 (82 200 entrants).

L'ensemble des bénéficiaires entrants dans le dispositif Rsa et bénéficiant préalablement de la prime d'activité augmente progressivement chaque semestre. En revanche, le nombre d'entrants issus d'autres situations est stable.

Le nombre de sortants du dispositif Rsa, au second semestre 2019, est quasi-stable, rapporté à celui du

Figure 3 – Nombre de sortants du Rsa socle selon leur droit à la prime d'activité en fin de semestre (en milliers)

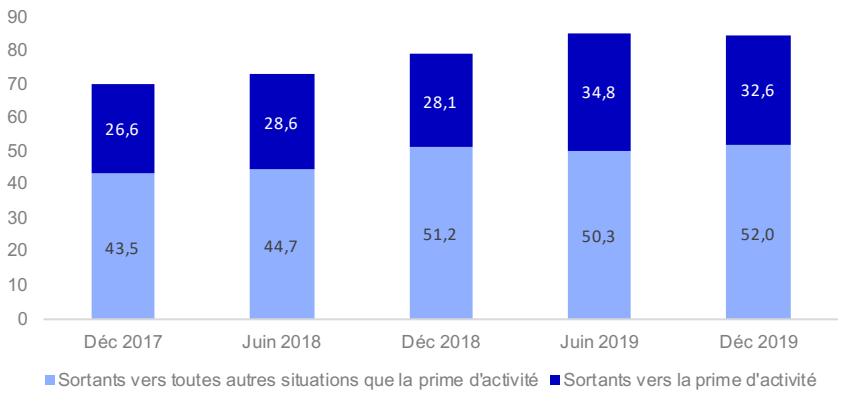

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de décembre 2017 à décembre 2019.
Lecture : En décembre 2019, le nombre de sortants du Rsa socle vers toutes autres situations que la prime d'activité s'établit à 52 000 en Île-de-France.

(3) C'est-à-dire seuls les parents isolés avec un ou des enfants(s) né(s) ou à naître

premier semestre de l'année (cf figure 3). Si 84 600 allocataires sont sortis du dispositif du Rsa entre juin et décembre 2019, ils n'étaient que 500 de plus au premier semestre 2019 (85 100 foyers). En revanche, par rapport à décembre 2018, le nombre de sortants au dernier semestre 2019 est supérieur de près de 8 400 foyers. En 2019, le nombre de sortants, bénéficiant dorénavant de la prime d'activité, a subi une augmentation plus marquée que l'ensemble des sortants s'orientant vers d'autres situations.

Ainsi, au cours du second semestre 2019, au vu de la poursuite du nombre d'entrants et de la décroissance du nombre de sortants, on constate une hausse du nombre total de bénéficiaires du Rsa contrairement au semestre précédent (respectivement + 1,4 % en décembre et - 0,2 en juin 2019).

Toutefois, entre juin et décembre 2019, les masses financières augmentent deux fois plus que le nombre de bénéficiaires du dispositif ; ce constat s'explique en grande partie par « *l'impact des revalorisations (du montant forfaitaire) étant plus limité sur les bénéficiaires que sur les masses financières* » (4). ■

Entre deux dates, l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa dépend des revalorisations du barème, des variations saisonnières ainsi que des mesures réglementaires ayant eu lieu sur la période (5). Le montant forfaitaire est revalorisé au 1er avril de chaque année (+ 1,6 % en avril 2019) (6) et il a été revalorisé de manière exceptionnelle au 1er septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté, pour atteindre une revalorisation de + 10,0 % sur 5 ans (7). Les revalorisations ont de fait un impact sur les montants versés, ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa, en rendant éligibles ceux proches du seuil de non versement.

Maria Antol
Ctrad - Caf en Île-de-France

(4) S. Cazain, *Rsa conjoncture,* n °29, op.cit.
(5) « *Évolution du Rsa depuis janvier 2016 : comment relier l'évolution des dépenses à celle des allocataires ?* », Cnaf, Direction des statistiques, des études et de la recherche. Message à l'attention des directeurs de Caf, juillet 2018.
(6) I. Siguret, « Le revenu de solidarité active fin juin 2019 », *Rsa conjoncture*, n °27, octobre 2019
(7) Depuis le 1er septembre 2013, le montant forfaitaire du Rsa a été revalorisé de 2 % chaque année sur 5 ans dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS). Depuis 2013 et jusqu'à fin 2017, le Rsa socle a donc augmenté de + 62,24 euros soit + 13 % en 5 ans, en tenant compte des revalorisations liées à l'inflation. Au 1er avril 2019, le montant du Rsa pour une personne seule s'établit à 559,74 euros.

Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France
Directeur de la publication : Robert Ligier ■ Rédacteurs : Nadine Pontou, Maria Antol ■
Cartographie: Bruno Fayard ■ Conception et réalisation graphique : Myriam Breitman ■
Imprimeur : SIRI Caf de Paris ■
Numéro ISSN 2266-4076
Courriel : ctrad.cafcreteil@caf.cnafmail.fr
Site : www.ctrad-caf-idf.fr
Courriel : ctrad.cafcreteil@caf.cnafmail.fr
Site : www.ctrad-caf-idf.fr

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision
Novembre 2020